



COUPON DE RESERVATION

Entraînement - Stage Conseil - Journées Professionnelles

8, chemin de Saint Gobain
69190 Saint Fons

GSM
+ 33 (0) 6 86 18 01 98

www.cgo.fr contact@cgo.fr

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTICIPANT

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville Pays
Téléphone fixe Téléphone portable
E-mail Site internet
Profession

INSCRIPTION AUX MANIFESTATIONS

Moto du participant
Type et n° licence FFM Moto club
Si vous êtes non licencié
N° permis de conduire ou CASM
Préfecture Date de délivrance
Contrat d'assurance (préciser la compagnie d'assurance ainsi que le numéro de police)

En tant que non licencié, vous devez fournir une assurance privée corporelle et une responsabilité civile obligatoire. Si vous désirez prendre une licence **FFM**, vous pouvez devenir adhérent du **Moto Club vitesse Rhodanien (MCR)** qui est notre partenaire. Vous serez ainsi totalement couvert sur toutes nos manifestations.

Les membres du **MCR** bénéficient d'une remise de **10 €** sur les manifestations **CGO** (hors internationales).

TARIF D'ADHESION ANNUELLE MCR pour la saison 2012 reste fixé à 48€ TTC

TARIFS 2012 DES PRINCIPALES LICENCES NET : 112€ TTC NCB : 155€ TTC NCA : 250€ TTC

JE SOUHAITE PARTICIPER AUX MANIFESTATION SUIVANTES (calendrier sur www.cgo.fr/calendrier)

Dates et circuits.....

Niveau du participant (entourer votre choix) **PILOTE** **MOYEN** **DEBUTANT**

Préciser le temps au tour sur le circuit concerné.....

Pour la catégorie PILOTE, il est obligatoire de nous fournir des références de chronos. Nous nous réservons le droit de modifier le choix de la catégorie si les informations communiquées ne sont pas en accord avec celle-ci.

Informations complémentaires (exemple : j'ai déjà roulé sur circuit ou j'ai fait un stage de pilotage avec...)

IMPORTANT

Avant de renvoyer ce coupon, veuillez-nous contacter par téléphone pour vérifier nos disponibilités.

Les chèques sont à établir à l'ordre de **CGO** en confirmation de votre engagement :

- Pour les circuits de Ledenon, Dijon, Almeria et Aragon Motorland, merci de joindre un chèque d'arrhes de 50% du montant total de la réservation, encaissable un mois avant la manifestation.
- Pour les circuits de Magny-Cours, Alcarras et Catalunya joindre un chèque de la totalité du montant de la réservation, encaissable quinze jours avant la manifestation.

Pas d'annulation possible, aucun remboursement ne sera effectué.

Si vous le souhaitez vous pouvez souscrire une assurance annulation (à faire en ligne sur internet) auprès de notre partenaire, www.cgo.fr/partenaires.html

Nous tenons à vous rappeler qu'en cas de mauvaise météo, votre engagement reste confirmé (sauf si la manifestation est annulée, auquel cas votre réservation vous sera remboursée).

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE REGLEMENT SOUS 8 JOURS. AU-DELA DE CE DELAI, VOTRE RESERVATION (par téléphone ou internet) SERA ANNULEE.

Date et signature